

**COMMISSION DE TRAVAIL INFORMATION / COMMUNICATION**  
**Compte rendu de la rencontre du 06 juin 2002**

**Miriam MUHE (Collège de la Citoyenneté)**  
**Responsable de la commission Information / Communication**

Etaient présents :

Hélène KNOLL, Association SOLEIL, Centre de Loisirs Lascazères, Collège des Associations  
Jacques LABROUCHE, Caumont, Collège de la Citoyenneté  
Josette VILAINÉ, Groupe Mutuelle Pyrénées Bigorre, Maubourguet, Collège des Entreprises

Etaient excusés :

Rosemonde CATHALA, Théâtre des 7 Chandelles, Collège des Associations  
Denis DEGACHE, Cave de Crouseilles, Collège des Entreprises

Cette rencontre fait suite à deux réunions organisées les 03 et 17 avril 2002.

<b>I. ARTICLES DANS LES BULLETINS D'INFORMATION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES :</b>
---

Miriam MUHE informe qu'elle a sollicité, par un courrier signé du Président Alain GOULLIEUX, les Présidents des communautés de communes du Pays afin qu'ils acceptent de publier régulièrement un article du Conseil de Développement dans leur bulletin d'information.

Jusqu'à présent, toutes les structures publiant une gazette ont répondu favorablement. Un article proposé par la commission Information / Communication devrait paraître ce mois-ci dans le bulletin des communautés de communes du canton de Lembeye en Vic Bilh, du canton de Garlin, « les Castels » et Echez-Montanérès.

Par ailleurs, le Foyer Rural de Lascazères édite une lettre mensuelle pour les habitants de la commune. Hélène KNOLL se chargera de diffuser régulièrement des nouvelles du Pays.

<b>II. REPORTAGE SUR FRANCE 3 :</b>
-------------------------------------

La commission Information / Communication propose à France 3 un reportage sur le Passeport pour le Val d'Adour, élaboré par des élèves de Collèges du Pays du Val d'Adour.

Ce reportage pourrait être complété par une présentation succincte du territoire faite par le Président du Conseil de Développement et par quelques prises de vue sur les vignes et les vallons du Pays.

### **III. ARTICLES DANS LA PRESSE LOCALE :**

Afin de proposer assez fréquemment des articles à la presse locale, il est nécessaire que les référents des commissions transmettent à Virginie BELIERES (fax : 05-59-68-28-00, ou e-mail :virginie64@aol.com) des condensés de comptes rendus.

### **IV. INAUGURATION DU LOCAL DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT :**

Pas de nouvelles du Bureau du Conseil de Développement.

### **V. REUNIONS PUBLIQUES :**

La commission Information / Communication propose d'envoyer un courrier aux Maires du Pays. L'objet de cette lettre, signée par le Président, est de demander d'organiser dans les communes des Maires consentants des réunions publiques afin d'informer la population de la possibilité qui lui est offerte de participer au Conseil de Développement du Pays du Val d'Adour.

La commission Information / Communication souhaiterait « sonder » la motivation des Maires et proposera, par la suite et selon le nombre de réponses positives, des réunions dans, au maximum, une vingtaine de communes équitablement réparties sur le territoire et au cours du second semestre 2002.

Hélène KNOLL souligne que l'exercice de la démocratie locale empêche la montée des extrêmes anti-républicains, sans remettre en question le rôle primordial des élus, mais en repositionnant leur importance.

Les autres participants à cette réunion sont en accord avec les propos de Hélène KNOLL mais trouvent toutefois qu'il n'est pas nécessaire d'aller aussi loin pour prouver sa motivation. En effet, le Conseil de Développement doit demeurer déconnecté de toute tendance politique.

### **VI. REALISATION D'UN DEPLIANT DE PRESENTATION DU PAYS :**

La commission Information / Communication souhaiterait élaborer, en partenariat avec le Groupement d'Intérêt Public de Développement Local Euradour, une brochure de présentation du Pays du Val d'Adour à destination de ses habitants.

Pour cela, le Conseil de Développement devra soumettre ce projet aux élus du territoire et les solliciter dans la recherche de financement.

### **VII. COMMUNICATION AVEC LES ELUS :**

En avril dernier, la commission Information / Communication avait déjà formulé le souhait de rencontrer les élus d'Euradour afin d'exposer les travaux et intentions du Conseil de Développement et harmoniser les méthodes de travail entre élus et acteurs socio-économiques, pour transmettre une image de symbiose et non de division. Il avait été décidé d'adresser un courrier aux élus d'Euradour.

Le Bureau du Conseil de Développement trouvait le moment peu opportun, pour diverses raisons : élections, constitution du GIP en cours...

Entre temps, les élus ont constitué des commissions de travail thématiques propres aux membres d'Euradour et ressemblant à celles du Conseil de Développement.

Le lundi 27 mai 2002, des membres du Bureau du Conseil de Développement (Rosemonde CATHALA, Alain GOULLIEUX, Vincent PLUQUET) ont rencontré une première fois des élus de l'Association Euradour (Jean BORDERES, représentant Claude MIQUEU, Christian BOURBON, Michel CHANTRE, Francis DAGUZAN et Jean Louis GUI LHAUMON).